



**N°06**  
**06/07/2022**

Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**Nouvelle-Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Occitanie : [www.bsv.occitanie.chambagri.fr](http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr)**  
**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateurs filière

Jessica Rodriguez  
**FREDON**  
Nouvelle-Aquitaine  
[jessica.rodriguez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriguez@fredon-na.fr)

Thierry BONNET  
**CT2F**  
[thierry.bonnet@ct2f.fr](mailto:thierry.bonnet@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal National Tabac N°06  
du 06/07/2022 »



## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : les stades observés en parcelles de référence et en tours de plaine sont le stade début montaison (BBCH 3000) et le stade montaison (5010).

### Observations parasitaires

- **Viroses** : augmentation de la pression. A surveiller.
- **Altises** : toujours présentes avec quelques dégâts.
- **Pucerons** : attaques modérées grâce à une régulation naturelle.
- **Punaises** : en progression dans différentes zones.
- **Noctuelles terricoles et défoliatrices** : en augmentation avec des dégâts sur quelques secteurs.
- **Nématodes** : premières apparitions sur quelques secteurs.
- **Thrips** : pression faible, un secteur concerné.
- **Orobanche rameuse** : présence accrue dans quatre secteurs avec quelques dégâts. A surveiller.

### Adventices

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon et segetum** : quelques captures en parcelles de référence dans un secteur.

### Autres informations

- **Auxiliaires** : présence forte de syrphes, chrysopes, hémérobes et coccinelles.

## Stade de la culture

### • Parcelles de référence

Les parcelles de référence sont à deux stades différents : début montaison (BBCH 3000) et montaison (BBCH 5010), synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Début montaison (BBCH 3000)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cuzorn (47)</li><li>- Puch-d'Agenais (47)</li></ul>
Montaison (BBCH 5010)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mussig (67)</li><li>- Proissans (24)</li><li>- Sanvensa (12)</li><li>- Frontenay (79)</li><li>- Fontaines (85)</li><li>- Saint-Ignat (63)</li><li>- Castetpugon (64)</li><li>- Lapeyrouse-Mornay (26)</li></ul>

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains, et l'on observe quelques parcelles précoces avec un début de récolte d'ici 7 jours pour Frontenay (79) et Cuzorn (47). Pour le secteur de Lapeyrouse-Mornay (26) on signale une parcelle propre avec aucune présence de parasites et d'auxiliaires, par contre on note l'émergence de diverses viroses.

Quelques attaques de bio-agresseurs tels que des noctuelles terricoles, des punaises et pucerons (régulés par les nombreux auxiliaires présents), sont observées sur de nombreux secteurs. Apparition de l'orobanche dans les secteurs de Frontenay (79) et Fontaines (85). La pression des adventices baisse dans de nombreuses parcelles contrôlées par le buttage et le désherbage mécanique. Des captures d'**Agrotis ipsilon et segetum** sont enregistrées sur la parcelle de référence de Saint-Ignat (63).



**Parcelles butées, propres et homogènes**  
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

### • Parcelles tour de plaine

Comme pour les parcelles de référence, on observe deux stades d'un secteur à l'autre en tours de plaine. Les différents stades sont synthétisés dans le tableau qui suit :

Stade	Parcelles tour de plaine
Début montaison (BBCH 3000)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Thuret (63)</li><li>- Dordogne (24)</li><li>- Schnersheim (67)</li></ul>
Montaison (BBCH 5010)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pujo (65)</li><li>- Sardieu (38)</li><li>- Vivonne (86)</li><li>- Beaurepaire (38)</li><li>- Loupiac-de-la-Réole (33)</li><li>- Castelnau-Montratier (46)</li><li>- Chemillé (49)</li><li>- Bourran (47)</li></ul>

Le retour des températures de saison accompagnées de pluies ont permis de revenir à une pression des ravageurs acceptable sur les parcelles en tours de plaines qui sont dans l'ensemble saines. Pour les zones de Vivonne (86) et Chemillé (49), on note que les plants de Virginie sont précoces nécessitant un début de récolte à ce jour. Dans de nombreux secteurs on observe la présence de viroses AMV, CMV, TMV et PVY à part pour le secteur de Loupiac-de-la-Réole (33), pour lequel on ne note aucun signalement. La pression parasitaire est stable, on observe dans beaucoup de tours de plaine des pucerons, punaises et criquets dans la zone de Beaurepaire (38). La pression des adventices est en baisse dans de nombreux secteurs, avec toutefois la présence de xanthiums en Lot-et-Garonne (47) et de pourpier en Dordogne (24). L'orobanche fait son apparition avec un développement rapide dans deux secteurs, Vivonne (86) et Chemillé (49).

**Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 10 parcelles de référence et sur 791 ha plantés pour les tours de plaine.**

## Observations parasitaires

### Maladies

- **Les Viroses AMV CMV TMV et PVY**

#### Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe des viroses AMV, CMV, TMV allant de l'ordre de 1 à 5 % sur les secteurs de Proissans (24), Savensa (12), Mussig (67), Fontaines (85), Saint-Ignat (63) et Lapeyrouse-Mornay (26). Pour le virus PVY, on le signale de 2 à 3 % sur les secteurs de Lapeyrouse-Mornay (26), Fontaines (85), Mussig (67) et Frontenay (79).

Les viroses sont en constante progression en tour de plaine depuis le dernier BSV pour la plupart des parcelles, à part celles de Pujo (65), Bourran (47) et Loupiac-de-la-Réole (33). Les Viroses AMV, CMV, TMV ainsi que PVY présentes sur les parcelles en tour de plaine sont synthétisées dans le tableau suivant :

	Viroses AMV, CMV, TMV	Viroses PVY
<b>Symptômes (1%)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chemillé (49) sur 12 ha</li> <li>- Sardieu (38) sur 5 ha</li> <li>- Dordogne (24) sur 5 ha</li> <li>- Vivonne (86) sur 26 ha</li> <li>- Beaurepaire (38) sur 25 ha</li> <li>- Schnersheim (67) sur 41 ha</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaurepaire (38) sur 25 ha</li> <li>- Sardieu (38) sur 6 ha</li> <li>- Chemillé (49) sur 16 ha</li> <li>- Dordogne (24) sur 1,5 ha</li> <li>- Vivonne (86) sur 35 ha</li> <li>- Schnersheim (67) sur 24 ha</li> <li>-</li> </ul>
<b>Dégâts (&lt;20%)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaurepaire (38) sur 5 ha</li> <li>- Thuret (63) sur 10 ha</li> <li>- Schnersheim (67) sur 12 ha</li> <li>- Castelnau-Montratier (46) sur 6 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vivonne (86) sur 6 ha</li> <li>- Beaurepaire (38) sur 25 ha</li> <li>- Thuret (63) sur 10 ha</li> <li>- Castelnau-Montratier (46) sur 1 ha</li> </ul>
<b>Dégâts par zones privilégiées (&gt;20%)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schnersheim (67) sur 65 ha</li> </ul>

#### **Evaluation du risque :**

De nombreuses parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est élevé**, restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une lutte contre les pucerons.



**Viroses AMV, CMV, TMV sur plants de Tabac**  
 (Crédit Photos : D. SAUREL – TGA et R. GENEVE - Oxyane)

## Observations bio-agresseurs

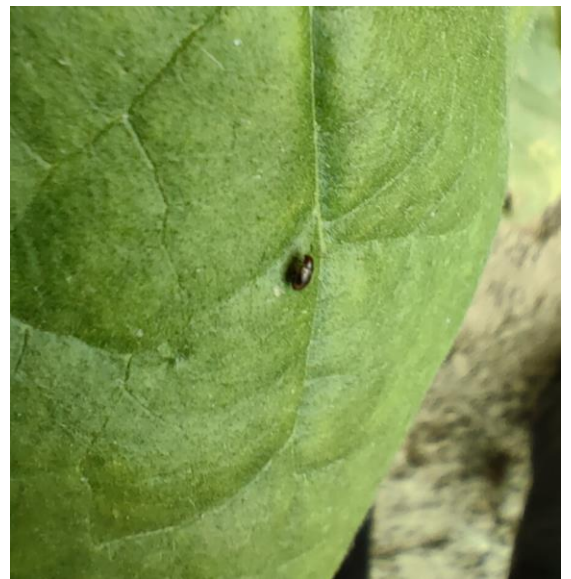
### Ravageurs

- *Altises Alticinae sp.*

#### Situation sur le terrain

En tours de plaine, on signale la présence d'altises sur le secteur de Beaurepaire (38) sur 2 ha et dans le secteur de Loupiac-de-la-Réole (33) sur 5 ha. Elles sont assez actives sur le secteur de Bourran (47), où l'on note sur 20 ha des dégâts de plus de 20 % et sur 20 autres hectares, une fréquence d'attaque de moins de 20 %.

**Altise et ses dégâts dans une parcelle de Burley (à droite et en dessous) – Grosse altise (à gauche) -** (Crédit Photos : M. DELAVAUD - TRADITAB et N. BARRET - TGA)



- **Pucerons *Myzus persicae***

### **Situation sur le terrain**

Dans les secteurs de Saint-Ignat (63), Fontaines (85), Puch-d'Agenais (47) et Frontenay (79) il a été observé des pucerons de l'ordre de 5 % en parcelles de référence. On les observe aussi sur 2 % des pieds pour la zone de Savensa (12).

En tours de plaine, les pucerons continuent leur développement, présents sur plusieurs secteurs dont Vivonne (86) sur 65 ha et Chemillé (49) sur 38 ha. On signale également leur présence allant de 3 à 7 ha pour les secteurs de Sardieu (38), Beaurepaire (38), Loupiac-de-la-réole (33) et Castelnau-Montratier (46). On note une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 2 ha pour le secteur de Pujo (65), sur 15 ha pour celui de Thuret (63) et sur 67 ha pour Schnersheim (67).

### **Evaluation du risque :**

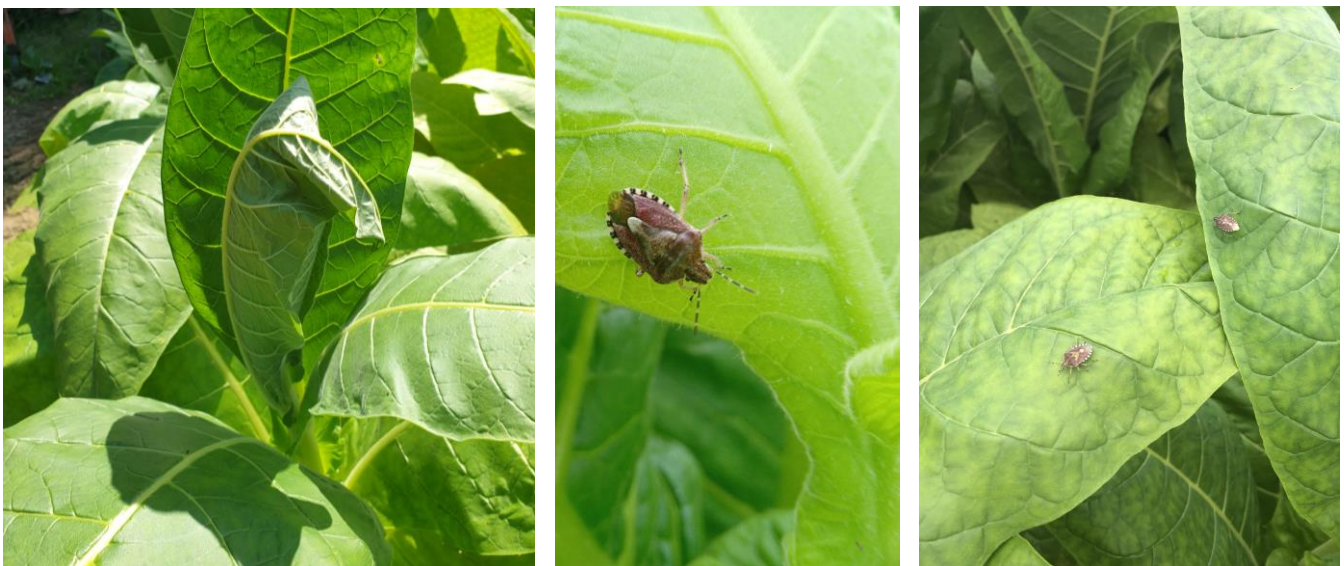
La pression des pucerons sur les pieds est stable grâce aux auxiliaires. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

- **Punaises *Heteroptera spp***

### **Situation sur le terrain**

Sur les parcelles de référence, on observe des traces de punaises sur Sanvensa (12), Proissans (24), Lapeyrouse-Mornay (26), Fontaines (85) et Puch-d'Agenais (47). On note également une fréquence d'attaque de moins de 20 % de ce bio-agresseur sur les secteurs de Frontenay (79) et Saint-Ignat (63).

En tour de plaine, pour le secteur de Chemillé (49), on note des symptômes sur 32 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 6 ha. Plusieurs secteurs dont Pujo (65) et Castelnau-Montratier (46) ont observé des traces allant de 2 à 3 ha. Ces bio-agresseurs se sont aussi installés sur les zones de Sardieu (38) et Loupiac-de-la-Réole (33) où on les observe entre 11 à 15 ha. Pour le secteur de Vivonne (86), elles ont été signalées sur 60 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 5 ha. Les punaises font de nombreux dégâts de moins de 20 % sur 114 ha de la zone de Schnersheim (67) et sur 15 ha pour celle de Thuret (63). On les retrouve également sur 20 ha pour le secteur de Beaurepaire (38). Le département de la Dordogne (24), on observe des dégâts de moins de 20 % allant de 1,5 ha à 10 ha.



**Dégâts de punaises sur feuille de tabac (à gauche) et punaises adultes (au milieu et à droite)**  
(Crédit Photos : N. BARRET et O. VIGOUROUX – TGA, S. SEGUIN – Périgord Tabac)

- **Noctuelles terricoles et défoliatrices**

### **Situation sur le terrain**

En parcelles de référence, on signale l'apparition de noctuelles terricoles de l'ordre de 1 % sur les plants à Mussig (67). Sur le secteur de Saint-Ignat (63), on note la présence de noctuelles défoliatrices de l'ordre de 1 %.

En tours de plaine on note la présence de noctuelles terricoles de 51 à 55 ha dans les parcelles de Vivonne (86) et Schnersheim (67) où l'on note des dégâts de moins de 20 % sur 32 ha. Ce bio-agresseur est également présent sur 28 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 15 ha sur la zone de Chemillé (49). Les noctuelles défoliatrices sont présentes en Dordogne (24) sur 5 ha. Pour les secteurs de Sardieu (38), Beaurepaire (38) et Castelnau-Montratier (46) on note leur présence sur 1 ha. Elles sont également présentes sur 15 ha pour la zone de Bourran (47) et sur 6 ha pour celle de Schnersheim (67).



**Dégâts précoces de vers gris sur tabac (à gauche) et noctuelles défoliatrices et ses dégâts (au milieu et à droite) -**  
(Crédit Photos : D. SAUREL et O. VIGOUROUX – TGA, S. SEGUIN – Périgord Tabac)

### **Evaluation du risque :**

Les noctuelles terricoles sont signalées depuis le dernier BSV. Leur activité reste faible avec peu de dégâts observés pour le moment. Le seuil théorique est atteint lorsque 5 % des pieds sont attaqués.

- **Nématodes *Meloidogyne spp***

### **Situation sur le terrain**

En tours de plaine, on note également la présence de nématodes allant de 1 à 3 ha pour le secteur de Castelnau-Montratier (46) et dans le département de la Dordogne (24). Enfin ils sont beaucoup plus présents sur 10 ha dans la zone de Loupiac-de-la-Réole (33).



**Nématodes à galles visibles par des renflements racinaires -** (Crédit Photo : N. BARRET- TGA)

- **Thrips *Trysanoptera spp.***

### Situation sur le terrain

Dans une parcelle de référence, on observe des dégâts de moins de 20 % de thrips pour le secteur de Mussig (67).

En parcelles de tours de plaine, seul le secteur de Schnersheim (67) note une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur une surface de 36 ha.

## Parasites

- **Orobanche rameuse *Orobanche ramosa***



### Situation sur le terrain

Les premières apparitions d'orobanche rameuse sont signalées dans quelques parcelles de référence, notamment dans le secteur de Fontaines (85) et le secteur de Frontenay (79) avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %.

En tour de plaine, on observe l'émergence de quelques **orobanches rameuses** sur le secteur de Chemillé (49) avec des dégâts de moins de 20 % sur 12 ha. On remarque sa forte présence sur la zone de Vivonne (86), où on l'observe sur 38 ha.

**Orobanche rameuse au pied des tabacs –  
le 03/08/21** - (Crédit Photo : B. GUERY – SRAL/DRAAF)

### **Evaluation du risque :**

Actuellement une zone est impactée par la présence d'orobanche rameuse et on n'observe pour l'instant aucuns dégâts liés à cette dernière. **A surveiller !**

## Adventices



**Lampourdes épineuses près des plants de tabacs**

(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

## Situation sur le terrain

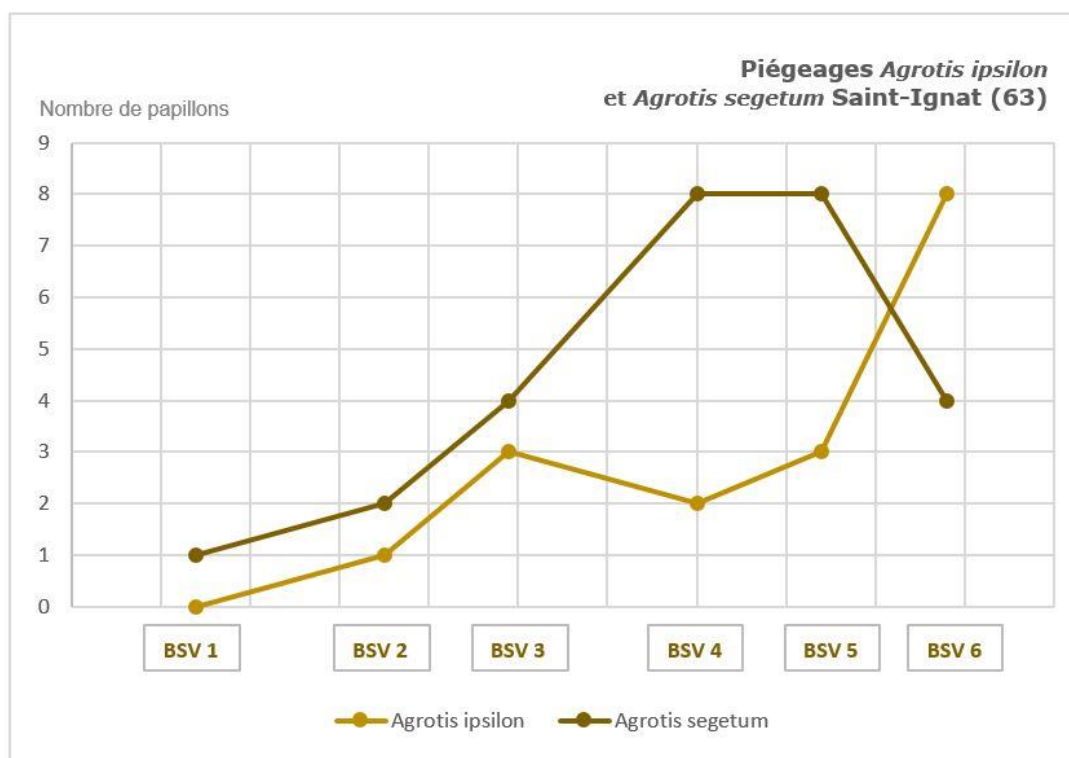
On note une stabilité des adventices sur l'ensemble des secteurs grâce aux binages qui permettent de les contenir. Le tableau ci-dessous indique les adventices observées en parcelles de références et en tours de plaine.

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m <sup>2</sup> )				Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)				
	Sanvensa (12)	Castetpugon (64)	Mussig (67)	Puch d'Agenais (47)	Bourran (47)	Dordogne (24)	Loupiac-de-la-réole (33)	Schnersheim (67)	Castelnau-Montratieu (46)
Adventices tt. esp.					30 ha				
Ambrosie						4 ha			1 ha
Amarante	X<1	X<1	1> X <10			4 ha		62 ha	8 ha
Chardons					4 ha				1 ha
Chénopode			X<1	1>X <10				30 ha	
Datura				1>X <10		2.5 ha	20 ha		5 ha
Liserons	1%	1%						53 ha	3 ha
Mercuriale						3 ha			
Morelle noire							15 ha	6 ha	
Panic			X<1	X<1		4 ha	10 ha	68 ha	2 ha
Renouée					5 ha		15 ha	12 ha	3 ha
Sétaire									
Graminées					25 ha				
A. Dicotylédones				Présence	20 ha	4 ha			

## Réseau de piégeage

### Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale huit captures de papillons *d'Agrotis ipsilon* et quatre captures d'*Agrotis segetum* dans le secteur de Saint-Ignat (63).





## Autres informations

### • Auxiliaires :

#### Situation sur le terrain

En parcelles de référence, apparition de coccinelles sur environ 10 à 12 % des plants pour les secteurs de Fontaines (85), Frontenay (79) et Mussig (67). Elles sont aussi présentes sur 1 % des plants pour les zones de Savensa (12) et Castetpugon (64). Des syrphes ont été signalés sur les secteurs de Fontaines (85) et Mussig (67) sur 5 % des pieds. Ils sont un peu plus présents de l'ordre de 10 % des pieds sur la zone de Frontenay (79). Les syrphes, les chrysopes et hémérobes et les micro-hyménoptères qui parasitent les pucerons sont observés sur 1 % des plants sur le secteur de Savensa (12). Les chrysopes et hémérobes sont présents de l'ordre de 5 % sur les secteurs de Fontaines (85) et Frontenay (79).

Pour les parcelles en tours de plaine, les coccinelles sont bénéfiques sur 2 et 5 ha pour les secteurs de Sardieu (38), Beaurepaire (38) et Pujo (65). On les observe également sur 10 ha sur la zone de Loupiac-de-la-Réole (33) et sur 3 ha pour celle de Castelnau-Montratier (46). Les coccinelles sont très présentes sur 60 ha à Schnersheim (67) où elles ont une action très bénéfique. On note aussi leur présence allant d'environ 30 à 40 ha sur les secteurs de Vivonne (86) et Chemillé (49).

Des syrphes ont été signalés, ils sont bénéfiques contre des pucerons ailés sur 45 ha dans le secteur de Vivonne (86) et sur 25 ha pour celui de Chemillé (49). Les syrphes sont observés sur 75 ha pour le secteur de Schnersheim (67) et sur 5 ha pour celui de Castelnau-Montratier (46).

Des micros-hyménoptères ont été signalés sur 1 ha, ils régulent les pucerons pour le secteur de Castelnau-Montratier (46). On remarque aussi la présence sur 1 ha de chrysopes et hémérobes pour la zone de Castelnau-Montratier (46).



**Syrphe sur feuille de tabac**  
(Crédit Photos : M. DELAUD -  
TRADITAB)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane - Traditab

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*